

Commission cantonale des constructions

Sur la commune de Port-Valais

ENQUETE PUBLIQUE

La Commission Cantonale des Constructions (CCC) met à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante :

Requérants : Commune de Port-Valais, 1897 Le Bouveret et Etat du Valais, DMTE, 1950 Sion

Auteurs des plans : Nomad Architectes Valais Sàrl, route Ste-Marguerite, 1950 Sion

Situation : parcelles n° 237, 272, 3171, folio n° 5, au lieu-dit « Au Pénat »

Coordonnées : 2'554'705 / 1'137'525

Propriétaires : Chemins de fer fédéraux suisses CFF (237), Commune de Port-Valais (272), Etat du Valais (3171)

Projet : aménagement du Quai Laval comprenant un nouvel enrochement, un ponton et un bassin

Affectation de la zone : non affectées et zone d'activités touristiques mixte T1

Le dossier est consultable auprès de l'Administration communal pendant ses heures d'ouverture et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, dûment motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées par pli recommandé à la CCC, rue des Creusets 5, case postale 478, 1951 Sion, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Port-Valais, le 14 décembre 2018

Administration communale